

## Information complémentaire

---

### Services écosystémiques

#### Loisirs et tourisme actuels

Dans les marais endigués sont pratiqués le cyclo-tourisme (jusqu'à 8800 vélos par jour à Ars-en-Ré), la randonnée pédestre, le roller, l'équitation (4 centres équestres), la chasse, la pêche et l'aquaculture de loisir (huîtres, crevettes, gambas, anguilles et poissons), des activités culturelles (peinture, photo) et le tourisme ornithologique.

Sur les côtes et en mer sont pratiqués la pêche à pied (en augmentation, jusqu'à 3176 personnes comptées sur l'ensemble de l'île de Ré pendant les grandes marées) et la pêche à la ligne, la pêche dans les écluses à poissons, le nautisme de plaisance (2 ports et 2 écoles de voile sur le site), le kayak de mer et les activités balnéaires.

Il n'existe pas de données chiffrées pour le site proposé mais la fréquentation touristique globale sur l'île de Ré est évaluée à partir du nombre de nuitées enregistrées : 6 385 000 en 2000 (62% en juillet-août). Le tourisme à l'intersaison (vacances de novembre, Noël, février et de printemps) est en augmentation.

#### Recherche scientifique

- La Ligue pour la Protection des Oiseaux réalise des suivis des populations d'oiseaux d'eau sur l'ensemble du site proposé. Elle a également réalisé des inventaires faunistiques (atlas des mammifères, des reptiles et des batraciens) et floristiques et la cartographie des habitats remarquables du Site Natura 2000 N°22.
- Le CEMAGREF a réalisé des études sur la typologie aquacole des marais salants.
- Le CNRS réalise actuellement des travaux d'étude sur le comportement des Bernaches cravants et les relations bernaches / zostères dans le cadre d'une thèse de doctorat.
- Le CREMAH a réalisé plusieurs travaux concernant l'hydrologie et la sédimentologie du site.

#### Occupation actuelle des sols

Les schémas d'aménagement existants et les mesures réglementaires (Site classé) réduisent la pression humaine, en particulier en matière d'urbanisme et seules quelques habitations sont présentes sur le site. La population résidente sur le reste de l'île de Ré est en augmentation (plus de 13 000 habitants). La population estivante est très importante (jusqu'à 180 000 habitants).

L'occupation des sols à l'intérieur du site proposé résulte partiellement de leur exploitation dans le cadre des activités du secteur primaire : saliculture (251 ha en 2001), ostréiculture (parcs ostréicoles sur l'estran – 257 ha, claires d'affinage dans les marais endigués – 81 ha), pisciculture (extensive et intensive), élevage extensif.

Le développement de l'ostréiculture constitue localement un risque potentiel d'appauvrissement de l'intérêt biologique des marais endigués (aménagement de claires d'affinage pouvant conduire à la perte d'herbiers de *Ruppies* immergés et d'habitats pour les oiseaux) et accélère les phénomènes d'atterrissement des vasières maritimes. La saliculture et la pisciculture extensive favorisent le maintien de la richesse biologique du site (maintien de l'entretien et du fonctionnement hydraulique des marais et maintien des caractéristiques biologiques) .

## Caractéristiques physiques

### Climat :

Trois éléments confèrent un caractère relativement doux et sec :

- le courant du Gulf Stream, facteur de douceur,
- les vents d'ouest, dominants, sont doux et humides,
- la configuration plate de l'île n'accroche pas les précipitations. La période de mai à août est marquée par un déficit hydrique.

Moyennes mensuelles des températures et des précipitations

Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Température (°c)	6,6	7,5	10	13	15,1	19,1	20,6	21	19	14,8	9,7	6,7
Précipitations (mm)	67	52	42	42	41	34	34	32	43	66	88	84

Source : INRA, Domaine expérimental de St Laurent de la Prée

**Géologie et géomorphologie, origine :** le site est constitué de quatre anciennes îles (îles des Portes, d'Ars, de Loix et de Ré) installées sur des tables calcaires jurassiques et reliées entre elles par des dépôts quaternaires asséchés (partie terrestre) ou émergents (partie maritime). Les sols des marais endigués, issus de la sédimentation de vases marines, restent plus ou moins salés.

Sur la partie Nord du site, la plage de la Conche des Baleines est érodée au profit du Banc du Bûcheron, véritable brise-lame sableux émergeant à marée basse à l'entrée de la baie du Fier d'Ars. Les sables sont piégés dans la baie du Fier, contribuant à son ensablement progressif.

L'ensemble des marais endigués est d'origine anthropique, résultat des poldérisations successives opérées entre le 16<sup>ème</sup> et le 19<sup>ème</sup> siècle ; ils sont situés en dessous du niveau des plus hautes mers.

**Hydrologie :** Les baies du Fier d'Ars et de la Fosse de Loix se vident ou se remplissent en fonction des marées, et entre chaque flux le courant se stabilise en sortie de baie. Dans les marais endigués salés, les mouvements d'eau sont régis par les ouvrages permettant l'entrée ou la sortie de l'eau, à partir de la mer ou de chenaux. L'eau circule par gravité entre les différents bassins et l'évacuation se fait par des chenaux appelés « écours ». Dans les marais doux, l'eau provient du réseau d'irrigation des cultures de pommes de terre, des précipitations hivernales ou encore de nappes douces comme celle du système dunaire de la Conche.

**Type de sol et chimie :** Les tables rocheuses sont constituées de calcaires et de marnes kimmeridgien. Les sols des marais endigués, issus de la sédimentation de vases marines, sont constitués de bri.

**Profondeur, fluctuations et permanence de l'eau :** L'essentiel de la partie marine du site est situé au-dessus de la côte marine 0, c'est-à-dire qu'elle se trouve émergée lors des marées basses des plus forts coefficients. L'extrémité Nord du site (au-delà du banc du Bûcheron) atteint la côte -5 mètres en-dessous du niveau de la mer.

Les marais endigués sont peu profonds (profondeur moyenne : 50cm ; profondeur maximale : 1 mètre). Les marais endigués salés sont immergés de façon permanente à condition qu'ils soient alimentés régulièrement en eau de mer. Situés en fond de baie, ils sont alimentés principalement lors des marées de fort coefficient.

Les marais doux (déconnectés du réseau salé) présentent pour la plupart un caractère temporaire et s'assèchent en fin d'été.